

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

29 SEPTEMBRE 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Modification de la
composition de la
Commission d'Appel
d'Offres**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 septembre 2016
par voie d'affichages
notifié-le
transmis en sous-préfecture
le 30 septembre 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 septembre 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 29 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Madame TEA à Madame de CIDRAC
Madame CLECH à Monsieur LAMY
Monsieur LEGUAY à Madame PEUGNET
Monsieur LAZARD à Madame GOMMIER
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER

Secrétaire de séance :

Monsieur JOLY

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Monsieur Nicolas LEGUAY a été élu titulaire au sein de la Commission d'Appel d'Offre par délibération en date du 10 avril 2014.

Par courrier en date du 19 septembre 2016 il a fait part de sa volonté de ne plus siéger au sein de cette commission. Il convient donc de procéder à son remplacement.

L'article 22 du Code des Marchés Publics prévoit la création d'une commission d'appel d'offres composée du Maire, Président de droit, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants issus de l'assemblée délibérante et désignés par elle à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

L'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offre se déroule au scrutin secret de liste. En cas de candidature unique, il peut être effectué à main levée.

Afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Nicolas LEGUAY et pour respecter la représentation proportionnelle au sein de la Commission d'Appel d'Offre., le Groupe « Union pour Saint-Germain » présente la candidature de Madame Maryse MACÉ.

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire Madame Maryse MACÉ en qualité de titulaire au sein de la Commission d'Appel d'Offre en remplacement de Monsieur Nicolas LEGUAY.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

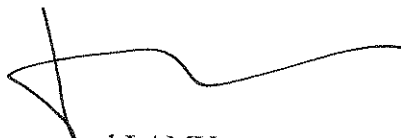
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD (procuration à Madame GOMMIER), Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

ELIT Madame MACE membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offre en remplacement de Monsieur Nicolas LEGUAY.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye